INITIALES DU MAIRE

C.S

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Blanc-Sablon, tenue le 17 juin 2025 à 19h00 à la salle municipale de Blanc-Sablon, sous la présidence du maire, monsieur Colin Shattler, et aussi présents pour former quorum :

Les conseillers : Johanne V. Beaudoin
Mitchell Lawless
Dany Gaudreault
Marissa Lavallee

La directrice générale de la Municipalité, madame Karine Benoit, était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le président de la session a vérifié le quorum et a déclaré la session ouverte à 19h01 après une minute de silence.

2025-066

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le maire invite la directrice générale à lire l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MAI 2025**
4. **DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE MAI 2025**
5. **DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE MAI 2025**
6. **DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORTS BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN 2025**
7. **TAXES À RECEVOIR AU 31 MAI 2025**
8. **ÉTAT DU SERVICE DE LA TRAVERSE TADOUSSAC - BAIE-SAINTE-CATHERINE – DÉNONCIATION**
9. **DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DELA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE**
10. **VENTE DU CAMION 2010 CHEVROLET SILVERADO 1500 AVEC HAYON ÉLÉVATEUR (LIFT GATE)**
11. **MANDATEZ LA FIRME ENGLOBE POUR RÉALISER L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE (A, C, 12 ET 13)**
12. **APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT**
13. **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

14. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRES DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU SOUS VOLET 1.2 / CONTINUITÉ DU PROGRAMME PIQM – DOSSIER 500960**
15. **AFFAIRES NOUVELLES**
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **CLÔTURE DE LA SESSION**

2025-067 **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MAI 2025**

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session tenue le 20 mai 2025 avec exemption de lecture.

2025-068 **DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE MAI 2025**

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'adopter la liste des chèques émis et des dépenses incompressibles payées durant le mois de mai 2025 aux montants respectifs de **163 319.03 $** pour l'administration générale et **26 084.44 $** pour la rémunération.

2025-069 **DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE MAI 2025**

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement d'adopter les comptes payables pour le mois de mai 2025 au montant de **12 953.77 $**.

2025-070 **DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORTS BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN 2025**

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement d'adopter les rapports budgétaires, transferts et les engagements de crédit pour les mois de mai et juin 2025 aux montants respectifs de **176 229.29 $** et **243 669.00 $**.

DÉPÔT DU RAPPORT DES TAXES À RECEVOIR AU 31 MAI 2025

La directrice générale dépose et commente le rapport des taxes à recevoir au 31 mai 2025 de **908 716.03 $**.

2025-071 **ÉTAT DU SERVICE DE LA TRAVERSE TADOUSSAC - BAIE-SAINTE-CATHERINE - DÉNONCIATION**

CONSIDÉRANT QUE la Société des traversiers du Québec (STQ) a annoncé que la traverse Tadoussac – Baie-Sainte-Catherine fonctionnerait avec un seul navire à partir du 8 avril, pour une durée prévue de cinq semaines;

CONSIDÉRANT QUE le service de traverse a été complètement interrompu dans les deux directions le 11 avril 2025, privant la Côte-Nord de son principal lien d'accès;

Formules Municipales - No 5614-MST

CONSIDÉRANT QUE les enjeux d'accessibilité et de transport de la Côte-Nord sont majeurs;

CONSIDÉRANT QUE ces enjeux de transport ont des répercussions socioéconomiques importantes, entre autres, sur l'isolement des communautés de l'ensemble de la Côte-Nord, sur l'accès aux services à l'extérieur de la région, sur les entreprises locales et le tourisme, entraînant ainsi des pertes économiques importantes;

CONSIDÉRANT QUE ce type de situation ayant des impacts sur la qualité du service est inacceptable et perdure depuis beaucoup trop d'années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Marissa Lavallee** et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon dénonce l'état du service de la traverse Tadoussac – Baie-Sainte-Catherine;

QU'il demande au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un service de qualité continu, respectant l'horaire en toutes circonstances, et de rendre rapidement disponible d'autres navires en cas de bris, d'interruptions ou de travaux;

QU'il demande une rencontre officielle avec les représentants de la Société des traversiers du Québec;

QUE cette résolution soit transmise à :

- Monsieur François Legault, premier ministre du Québec;
- Madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable;
- Madame Kateri Champagne Jourdain, députée de Duplessis et ministre responsable de la région de la Côte-Nord;
- Monsieur Yves Montigny, député de René-Lévesque;
- Monsieur Pascal Tessier-Fleury, président du conseil d'administration de la Société des traversiers du Québec;
- Madame Gréta Bédard, présidente-directrice générale de la Société des traversiers du Québec;
- Monsieur Guillaume Tremblay, président de la Coalition Union 138;

QU'il demande l'appui des MRC et des municipalités de la Côte-Nord, ainsi que de la MRC de Charlevoix-Est et ses municipalités.

2025-072

DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DELA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

CONSIDÉRANT QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens (nes);

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Dany Gaudreault** et unanimement résolu :

QUE le Conseil demande au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent;

QUE le Conseil demande à la Directrice Générale de transmettre une copie de la présente résolution au Premier Ministre du Québec, M. François Legault, ainsi qu'à la Ministre des Affaires Municipales, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la députée de notre territoire, Mme Kateri Champagne Jourdain.

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca

Andree.Laforest.CHIC@assnat.qc.ca

kateri.champagnejourdain.dupl@assnat.qc.ca

Formules Municipales - No 5614-MST

2025-073

VENTE DU CAMION 2010 CHEVROLET SILVERADO 1500 AVEC HAYON ÉLÉVATEUR (LIFT GATE)

CONSIDÉRANT QUE le véhicule décrit ci-dessus a été mis aux enchères publiques le 13 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE la vente aux enchères s'est déroulée conformément aux règles et procédures établies;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue deux offres :
- Eric Osborne pour un montant de 301.51 $
- Daryl Hobbs pour un montant de 551.00 $;

CONSIDÉRANT QUE l'enchère la plus élevée a été de cinq cent cinquante un dollar (551.00 $) taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Mitchell Lawless,** appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement de mandater Karine Benoit, Directrice Générale, à procéder avec la vente et le transfert du véhicule et :

QUE la vente du véhicule susmentionné soit officiellement confirmée au plus offrant, soit :

Nom de l'acheteur : Daryl Hobbs
Adresse : 170, blv. Dr. Camille Marcoux
Téléphone : (581) 620-9405

QUE le prix de vente final soit de cinq cent cinquante un dollar (551.00 $) taxes incluses, la vente est finale et sans garantie ("tel quel, où il se trouve"), aucun remboursement ne sera accordé et l'acheteur a eu l'opportunité d'inspecter le véhicule avant l'enchère;

QUE l'acheteur s'engage à :

Effectuer le paiement complet le jour suivant la vente et prendre possession du véhicule dans le jour suivant le paiement complet ainsi qu'assumer tous les frais de transfert de propriété;

QUE le vendeur s'engage à :

Fournir tous les documents de propriété nécessaires, remettre le véhicule dans l'état où il se trouvait au moment de l'enchère ainsi que faciliter le transfert légal de propriété.

2025-074 **MANDATEZ LA FIRME ENGLOBE POUR RÉALISER L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE (A, C, 12 ET 13)**

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service est en dessous du seuil du règlement de gestion contractuel;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service répond à nos attentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement de mandater la firme Englobe pour réaliser l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable (A, C, 12 et 13) en vertu du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) selon les normes du MELCCFP pour un montant de 22 500,00 $ plus les taxes applicables.

2025-075 **APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de collection de déneigement vient à échéance au mois de novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité décide de retourner en appel d'offre pour une période de 1 an avec option de renouvellement d'un an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale de procéder avec l'affichage de l'appel d'offre avec l'option énumérée ci-dessus.

2025-076 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de mandater la conseillère **Johanne V. Beaudoin** comme mairesse suppléante pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2025.

INITIALES DU MAIRE C.S.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. KB

No de résolution ou annotation

2025-077

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRES DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU SOUS VOLET 1.2 / CONTINUITÉ DU PROGRAMME PIQM – DOSSIER 500960

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023-2033, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023-2033 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité demande au Ministère des affaires municipales et de l'habitation, une continuité du programme PIQM – dossier 500960 pour les travaux préparatoires de la caractérisation de l'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023-2033 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023-2033;

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023-2033 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023-2033 et une continuité du programme PIQM – dossier 500960 pour les travaux préparatoires de la caractérisation de l'eau potable.

Formules Municipales - No 5614-MST

INITIALES DU MAIRE C.S.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. KB

No de résolution ou annotation

AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu des questions sur un variété de sujets.

2025-078

CLÔTURE DE LA SESSION

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de lever la session à 19h53.

Colin Shattler, maire

Karine Benoit, directrice générale